

## POUVOIRS D'ETAT ET SOCIETE CIVILE EN AFRIQUE CENTRALE

par

Jean-Claude WILLAME (\*)

Cette brève communication voudrait se placer sous le signe d'une formule qu'Amin Maalouf met dans la bouche de Léon l'Africain : "lorsque tout le monde s'agglutine autour d'une même opinion, je m'enfuis : la vérité doit être ailleurs"<sup>1</sup>. On privilégiera donc le doute, le paradoxe, l'ambiguïté, l'ambivalence qui retrouve aujourd'hui droit de cité même et surtout dans des pans entiers des sciences dites exactes.

1. En ce qui concerne, les pouvoirs d'Etat et l'Etat lui-même, c'est précisément devant un paradoxe, une ambivalence majeure que l'on se trouve. D'une part en effet, on parle beaucoup aujourd'hui de dépérissement de l'Etat africain, voire de sa disparition, de glissement de la sphère publique vers la sphère privée, vers la société civile. D'autre part, jamais on a autant "appelé" l'Etat à la rescousse, jamais on a autant espéré en l'Etat.

Pour rendre compte de ce paradoxe, il faut sans doute partir de ce qu'a été l'exercice de l'autorité dans l'expérience politique africaine. Je me situe donc dans

---

(\*) Institut Africaines, (ex-CEDAF), Bruxelles.

1. Amin Maalouf, *Léon l'Africain*, Paris, J. Cl. Lattès, 1986, p. 458.

l'exigence qui a été soulignée au cours de cette conférence par notre collègue Esoavelomandroso Manassé: celle de nommer adéquatement les choses et les concepts.

Lorsque l'on parle d'Etat, on a pour référent obligé, qu'on le veuille ou non, une expérience historique particulière, celle de l'Etat et en particulier de l'Etat français dont les racines se trouvent déjà dans l'Etat princier et monarchique du XVIe siècle, un Etat qui se construit lentement en plusieurs siècles et qui vient finalement à maturité au XIXe et XXe siècle avec l'Etat jacobin, centralisateur et national. Comme Tocqueville l'a si bien montré, il n'y a de ce point de vue pas de discontinuité entre l'Ancien régime et la Révolution française. On se trouve donc dans ce que Braudel a appelé le temps long de l'histoire.

Est-ce cet Etat-là qui s'instaure dans l'Afrique coloniale ? La réponse est effectivement négative. Non seulement parce que ce type d'Etat n'a pas de profondeur historique sur un continent africain qui ne connaît que des royaumes patrimoniaux et peu territorialisés. En outre, si l'on se place d'un point de vue wébérien, deux dimensions majeurs sont absentes de l'Etat colonial : la légalité et la rationalité. Pour ce qui regarde la légalité, la structure d'autorité qui se met en place ne repose pas sur un consensus interne et "national". Il y a exanéité radicale de cette structure d'autorité. A dater du jour où l'"Etat" colonial inscrit les principes de représentation et de responsabilités propres de "collectivités indigènes" dans ses objectifs, il se condamne en quelque sorte lui-même.

En ce qui regarde la rationalité, ce n'est pas parce qu'il y a une "culture administrative" diffusée par le colonisateur qu'il y a rationalité, qu'il y a Etat. "Ce qui a été importé en Afrique, écrit justement D. Darbon, n'a jamais été ni le référent administratif wébérien occidental, ni le modèle du colonisateur, mais un produit aberrant d'une colonisation sans colons, un système de gestion social exogène, ne gérant rien sinon quelques intérêts d'extraction"<sup>2</sup>. Des moyens adéquats n'ont pas été véritablement mis en oeuvre pour gérer des formations sociales, pour les comprendre, pour promouvoir autre chose que des "mises en valeur" de ressources matérielles.

Si donc, ces deux éléments moteurs de l'Etat sont peu présents en Afrique, qu'est ce qui constitue alors le fondeur de l'ordre politique colonial ? Pour répondre à cette question on pourra suggérer qu'à défaut de consensus et de rationalité, à défaut d'une gestion politique de communautés et de groupes d'hommes, ce sont des *mécanismes autocratiques bruts* qui vont prédominer et ce

---

2. Dominique Darbon, "Administration et société", in C. Coulon et D.C. Martin, *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte, 1991, p. 176.

au travers d'une "administratification" progressive de la société. Ceci signifie que le "pouvoir" et l'"obéissance" seront les deux piliers du champ politique africain. Le Pouvoir et l'Obéissance seront acceptables sinon acceptés à la fois parce que l'on pouvait leur échapper — on y reviendra — et à la fois parce qu'ils permettaient une certaine sécurisation du champ particulièrement complexe, particulièrement troublé des rapports de force en Afrique à la fin du XIXe siècle (traite des esclaves, mutations politiques induites par le commerce à longue distance, etc...).

Durant une bonne partie de la période coloniale et particulièrement en Afrique centrale, la question du pouvoir et de l'obéissance est véritablement obsessionnelle pour le colonisateur : on recherche avant tout des "chefs", des "monarchies", des "royaumes", des "Etats", des "ethnies", etc... alors que la plupart du temps le pouvoir africain se présente comme éclaté, comme pluriel ainsi que le relève Jan Vansina dans sa contribution. Moins on "comprendait" ce qui se passait en Afrique, plus on réifia des hiérarchies, plus on instaura des classifications tribales et ethniques, etc...

Or, à mesure où ce processus d'"administratification" progresse, il perd dans le même temps de sa consistance. En effet — et c'est ici que se situe un autre paradoxe de ce mode de production colonial du politique —, les conduites autoritaires se heurtent à des contournements qui les rendent dérisoires. Contournements qui vont des mécanismes de dérision du pouvoir blanc (mise en avant d'anciens esclaves comme "chefs coutumiers", occultation des vrais pouvoirs) jusqu'aux amples mouvements transfrontaliers en passant par des formes plus explicites de résistance active (prophétisme, millénarisme, rébellions...).

Quelques rares esprits éclairés ont perçu l'innanité de l'effort d'"administratification" coloniale. Tel R. Delavignette qui, en 1946 déjà, écrit que "faute de s'intéresser aux administrés, il s'ensuit que les indigènes évoluent plus vite que les administrateurs et que l'administration. Il s'ensuit que les indigènes sont déportés très loin des buts que nous leur avons assignés et des observatoires officiels où les administrateurs sont confinés. Renouvelé par ce mélange de Blancs et de Noirs, de manières de Blancs et de manières de Noirs, le pays n'était pas ce que les uns et les autres eussent souhaité. Il puisait une santé générale dans les malaises individuels"<sup>3</sup>. A la même époque, le Gouverneur de la colonie du Congo Belge, Pierre Ryckmans, fait une critique sévère de ce qu'a été jusque là la colonie belge : à ses yeux, il n'y a pas eu de véritable colonisation,

---

3. Robert Delavignette, *Service africain*, Paris, Gallimard, 1946, p. 90.

mais bien un colonialisme dont les jours sont bientôt révolus, annonce-t-il dans sa dernière adresse en tant que gouverneur général de la colonie<sup>4</sup>.

La variété et la qualité des stratégies de contournement mises en oeuvre par l'Afrique ne remettent-elles pas en question la prémisse de la domination coloniale comme fait social total tel que posé par G. Balandier ? Ne remettent-elles pas aussi en question la rupture historique entre colonisation et décolonisation politique ? Car, on ne peut que constater la pesanteur du mode de production du politique de la période coloniale, à savoir l'autocratie et l'obligation d'obéissance au Chef, sur les systèmes politiques post-coloniaux. De la même façon que l'on peut observer la continuité des processus de contournement et de résistance de la société africaine : renforcement des mécanismes de fraude aux frontières, prolifération des conduites informelles, de la "débrouillardise", des sectes, etc...

L'efficacité de cette culture politique autoritaire, qui va faire de l'Etat l'objet d'une appropriation idéologique, va évidemment prendre des traits différents suivant les lieux et les histoires particulières : autoritarisme de chefs patrimoniaux qui s'accompagne d'une véritable cannibalisation de l'ex-administration coloniale (cas du Zaïre) ou maintien d'un système plus ou moins efficace d'encadrement, voire de quadrillage des populations ailleurs (cas du Rwanda et du Burundi).

2. J'en viens maintenant à cette fameuse "société civile" dont on parle partout dans une Afrique que l'on dit avancer résolument sur le chemin de la démocratie et que l'on présente comme étant en rupture de ban avec l'Etat. A nouveau, la nuance, voire le paradoxe est de mise et ce pour deux raisons.

2.1. D'abord, il existe un certain malaise épistémologique à l'égard d'un concept fragile. Pour les pionniers de la notion, la société civile, outre qu'elle ne se définit que négativement (par rapport à l'Etat), fait l'objet d'appréciations divergentes selon que l'on adopte un point de vue toquevillien, hégélien, marxiste ou gramscien. Associative, la société civile est une garantie contre la tyrannie de la majorité chez Tocqueville. Chez Hegel par contre, elle est l'ennemie d'un Etat glorifié. Elle n'est "valable" que comme lieu d'où montent des classes sociales révolutionnaires chez les marxistes. Enfin, Gramsci en fait un bastion à prendre par des "intellectuels organiques".

2.2. Au-delà de ces polémiques sur une notion fluide, la question précise qu'il faut poser est de savoir si dans l'Afrique d'aujourd'hui comme dans l'Afrique d'hier et d'avant-hier, la distinction société civile - Etat est véritablement

---

4. P. Ryckmans, *Etapes et jalons*, Bruxelles, Ed. Larcier, 1946.

pertinente. N'y-at-il pas en fait continuité entre les deux ? Certains font valoir que le modèle autoritaire dont il vient d'être question a pénétré la dite société civile par tous les pores même si celle-ci a cherché, comme on l'a dit, à inventer et a effectivement inventé tous sortes de moyens pour la contourner sans véritablement lui résister. Dans ses récits de vie recueillis au Zaïre, B. Jewsiwiecki met bien en évidence une telle continuité. "Les récits, conclut-il, présentent un monde où la violence souvent insidieuse, que le discours de la "tradition" traduit en affaires de sorcellerie, constitue sinon l'unique, du moins le principal rapport entre les individus. La vie est un art d'éviter le pire pour survivre dans l'espoir de pouvoir un jour, à son tour, abuser d'un autre et surtout d'une autre. La violence qui en résulte semble une fin en elle-même et les ambiguïtés qui en découlent confèrent à la violence étatique plus qu'un semblant de légitimité (souligné par nous)"<sup>5</sup>. Ce constat amène un autre historien, Jean Bazin, à poser abruptement la question de savoir "si les peuples dont nous parlons ont vraiment ce minimum de distance par rapport à leur propre organisation qui leur permet d'en débattre et éventuellement d'en changer"<sup>6</sup>.

On peut bien entendu être moins pessimiste que ces auteurs en constatant qu'ici et là, perçent et se renforcent des conduites, des pratiques et des structures novatrices qui peuvent fonder les espoirs de demain (tontines, *likelemba*, mutuelles et associations diverses).

3. En attendant, on se trouverait donc en Afrique devant une situation de faible implantation à la fois de l'Etat et d'une société civile. Et ceci n'est pas sans poser problème dans un domaine qui pourrait être à l'ordre du jour d'un prochain colloque : celle de la démocratie telle qu'on l'invoque aujourd'hui. Dans la mesure en effet où celle-ci suppose une rupture radicale avec un référent transcendantal — qu'il s'agisse du Prince, de l'Ancêtre, de l'autorité de Dieu ou des dieux — ainsi que l'avènement du principe fondateur de l'"égalité des conditions", comme l'exprime si bien Tocqueville, l'instauration d'une culture démocratique, qui relève d'ailleurs d'un idéal jamais atteint et non de simples formes politiques, sera n'en doutons pas un long cheminement.

A propos de la démocratisation en Afrique, je souhaiterais ici émettre trois remarques.

3.1. Tout d'abord, la liaison entre démocratie et développement (économique) est loin d'être établie. Au leitmotiv de la Baule, on répondra que les exemples antérieurs de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'Italie ainsi que ceux plus récents

---

5. Bogumil Jewsiwiecki, "La mémoire", in C. Coulon et D.C. Martin, *op. cit.*, p. 69.

6. Jean Bazin, "Genèse de l'Etat et formation d'un champ politique : le royaume de Ségou", *Revue française de science politique*, 38, 5, 1988, p. 719.

de la Corée du Sud ou du Chili, exemples qui invalident la corrélation. On citera ici un propos de l'actuel président de l'OCDE, Louis Emeryj, qui me paraît pertinent et qui doit nous interpeller. "La relation entre liberté politique et rentabilité économique est beaucoup plus subtile et complexe. La plupart du temps même, elle fonctionne à l'inverse : aussi perturbant que cela puisse être pour notre confort intellectuel, c'est très souvent la croissance qui mène à la démocratie"<sup>7</sup>.

3.2. En ce qui concerne l'Afrique, n'y-a-t-il pas un risque de voir s'installer des "vitrines" de droit libéral et démocratique laissant dehors le plus grand nombre et n'abritant que la petite fraction de la population apte à s'intégrer et à participer au système économique mondial ? Les schémas d'ajustement structurel et de "good gouvernance" de la Banque mondiale ne vont-ils pas précisément renforcer des mécanismes d'exclusion sociale au nom des lois d'airain du "développement macro-économique" ?

3.3. La "démocratisation" dont l'Occident parle ne va-t-elle pas rejoindre le chemin des grands slogans qui ont déferlé sur l'Afrique ? A l'ère de l'obligation de "civilisation" puis de la religion du développement et de la "défense du monde libre", voici que s'annonce celle des "droits de l'homme" et de la démocratie. Une fois encore, voici que les pays dits "avancés" donnent des leçons aux autres après avoir été souvent et cyniquement partie prenante d'un système de prédation.

3.4. Du côté des Africains, on peut avoir une autre inquiétude. Le formalisme démocratique qui imprègne les débats, discours et pratiques politiques d'aujourd'hui n'occulte-t-il pas la montée en phase d'autres scénarios beaucoup plus redoutables comme celui des "seigneurs de la guerre" qui s'est réalisé au Libéria, en Somalie ou en Ethiopie et qui s'annonce peut-être dans toute cette zone des hautes terres de l'Afrique centrale dominée par une réalité politique massive : celle des centaines de milliers de réfugiés dont les bras armés s'appellent Palipehutu ou Front patriotique rwandais ? Ce scénario-là traduirait alors l'irruption d'une couche d'exclus et de cadets sociaux en rupture avec le quadrillage autocratique et gérontocratique qui prévaut dans cette partie de l'Afrique.

Autant de questions auxquelles l'Afrique moderne mais non "modernisée" doit répondre. Autant de défis intellectuels pour les historiens mieux à même de s'y atteler parce qu'ils sont mieux formés que d'autres à la profondeur de champ et à la réalité concrète de "terroirs historiques" comme ce colloque l'a si bien démontré.

---

7. *Le Monde*, 2 juillet 1991.

## FAMINTINANA

Somary mifanohitra amin'ny hevitra iray miely be momba ny "fikorosin'ny Fanjakana" ao Afrika afovoany ity asa ity. Haseho ato fa misy fahazarana "arapanjakana" nolovana tamin'ny fanjanahan-tany izay nanjaka tao Afrika ary mbola vonton'izany ny fomba fisainana. Tokony hitandrina anefa mba tsy hanary ny zaza miaraka amin'ny rano nampanandroana azy, izany hoe hampifangaro ny fikorosin'ny asan'ny fahefam-Panjakana sy ny fanjavonany amin'ny maha-rafitra azy.

Haneho hevi-baovao ihany koa ny lahaa-teny dia ny hoe : raha misy tokoa izany "fikorosin'ny Fanjakana" izany, angamba kosa ny antony dia tokony hokarohina amin'ny fomba fisehon'ny vondron'olona afrikana tsy miankina amin'antoko politika (société civile) izay ampirisihina ankehitriny (ohatra amin'ny alàlan'ny hevitra manome lanja ireo hery sokajy tsy voafehin-drafitra (secteur informel).

## SUMMARY

*This article questions both the concept of state and that of civil society as they are applied to the political conditions in Central Africa. It first argues that, in the African situation, the state, which has been above all an historical experiment within the western world, does not refer to Weber's ideal types (rationality and legality), but rather to the maintenance of an authoritarian political culture, although the subdued populations, when facing compulsory obedience to colonial and "chiefs", were able to develop many strategies of political evasion and/or retreatism.*

*The same observation might of course apply to the concept of civil society. Many individual stories point to the fact that violence has deeply penetrated down to the lowest segments of the society at large, thus conferring to state violence some sort of legitimacy.*

*Democratization of African societies will thus not be an easy exercise; it might as well degenerate into either mere political formalism (the emergence of a "democratic facade") or warlords types of scenario.*